



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 095-219500543-20230404-03_2023-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°03

DATE DE LA CONVOCATION 28/03/2023	L'an deux mille vingt trois Le quatre avril à dix-neuf heures
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 28/03/2023	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 9 Absent représenté : 0 Absent : 1 Votants : 9	<u>Etaient présents</u> : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Olivier FLIGNY - Laurent RONDEAU - José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Isabelle ROBERT - Olivier MAUGER <u>Absent représenté</u> : néant <u>Absents</u> : Sylvain GUICHARD <u>Secrétaire de séance</u> : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION N°03 OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2022	Le Conseil Municipal, Après s’être fait présenter le budget de l’exercice 2022 par le maire assisté de la 2 ^{ème} adjointe en charge des finances, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer. Après s’être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2022, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrits de passer dans ses écritures. Considérant que le compte de gestion du Receveur est identique au compte administratif de l’Ordonnateur,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Libellé	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	333 784,70 €	98 517,48 €	432 302,18 €
Dépenses	193 946,27 €	130 015,06 €	323 961,33 €
Résultat de clôture :	139 838,43 €	-31 497,58 €	108 340,85 €

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celle relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

ADOpte à l'unanimité le Compte de Gestion 2022

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07 avril 2023

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,



Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,



Elizabeth DUFOUR

CACHET MAIRIE

